

LA TRINITÉ FÊTE L'ITALIE

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

INFOS CIRCULATION / STATIONNEMENT

En vue de l'organisation de l'événement « **La Trinité fête l'Italie** » qui se tiendra dimanche 19 octobre 2025 à La Trinité de 08 h 30 à 18 heures, nous tenons à informer les riverains et les visiteurs que la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits sur les zones suivantes :

Le stationnement :

- Interdit sur l'ensemble des places de parking de la totalité de la **place Pasteur y compris la contre-allée Lepeltier à partir du samedi 18 octobre 2025 à 15 h 00 jusqu'au dimanche 19 octobre 2025 à 19 h 30** et sur les places de parking de l'allée Albert Sclavo, du Pont Jacques Mollet jusqu'à la médiathèque municipale à partir du samedi 18 octobre 2025 à 16 h 00 jusqu'au dimanche 19 octobre 2025 à 19 h 30.

La circulation :

- **À partir du samedi 18 octobre 2025 à 16 h 00 jusqu'au dimanche 19 octobre 2025 à 20 h 30**, la circulation sera interdite à tous les véhicules sur **la seconde partie du parking de l'allée Albert Sclavo et de la place Jean Moulin** à l'exception des commerçants et des forains.



Cette interdiction est réglementée par arrêté municipal pm n° 25.09.34

LA TRINITÉ FÊTE L'ITALIE

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

INFOS CIRCULATION / STATIONNEMENT

En vue de l'organisation de l'événement « **La Trinité fête l'Italie** » qui se tiendra dimanche 19 octobre 2025 à La Trinité de 08 h 30 à 18 heures, nous tenons à informer les riverains et les visiteurs que la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits sur les zones suivantes :

Le stationnement :

- Interdit sur l'ensemble des places de parking de la totalité de la **place Pasteur y compris la contre-allée Lepeltier à partir du samedi 18 octobre 2025 à 15 h 00 jusqu'au dimanche 19 octobre 2025 à 19 h 30** et sur les places de parking de l'allée Albert Sclavo, du Pont Jacques Mollet jusqu'à la médiathèque municipale à partir du samedi 18 octobre 2025 à 16 h 00 jusqu'au dimanche 19 octobre 2025 à 19 h 30.

La circulation :

- **À partir du samedi 18 octobre 2025 à 16 h 00 jusqu'au dimanche 19 octobre 2025 à 20 h 30**, la circulation sera interdite à tous les véhicules sur **la seconde partie du parking de l'allée Albert Sclavo et de la place Jean Moulin** à l'exception des commerçants et des forains.



Cette interdiction est réglementée par arrêté municipal pm n° 25.09.34